



**Concours international Le Mans Sonore -
Région Pays de la Loire**
Règlement des trophées de l'Acoustique 2022
Recherche et Innovation

Contexte

Le Mans Sonore, deuxième édition de la Biennale Internationale du Son, aura lieu au Mans du 22 au 30 janvier 2022 à travers toute la ville. Elle marque l'ambition de donner de la visibilité à l'excellence en acoustique pour en faire un événement culturel grand public au service du rayonnement du territoire.

Dans cette seconde édition, le concours international Le Mans Sonore – Région Pays de la Loire soutiendra la recherche et l'innovation. Il récompensera les meilleurs projets de l'année, français et internationaux, dans le domaine de l'acoustique.

L'objectif est de mettre en lice et récompenser les meilleures réalisations de l'année (étudiants, entreprises) et des recherches prometteuses de début de carrière scientifique, jusqu'au niveau international. Il s'agit de valoriser, grâce à un nouveau prix français, la recherche en acoustique c'est-à-dire l'originalité et l'impact potentiel de recherches fondamentales ou menées dans le cadre d'applications visées.

Catégories et projets attendus

Seront prises en compte les réalisations de recherches dans les 3 catégories suivantes :

1. Entreprises

Chaque dossier doit présenter une réalisation datant de moins de 2 ans à la date de la biennale (ou avec une mise à jour significative depuis moins de 2 ans). La thématique est l'acoustique, la science du son, et le dossier doit comporter des éléments attestant de l'originalité des recherches menées pour aboutir à ce résultat. La réalisation peut être un objet / matériel nouveau, ou une méthode, un logiciel innovant.



2. Jeunes chercheurs (prix de thèse)

Le dossier attendu repose sur une mise en forme grand public des recherches menées depuis 3 à 5 ans et la fourniture d'éléments factuels de leur appréciation. Aucune réalisation spéciale n'est demandée. Les travaux doivent porter sur des recherches impliquant des ondes acoustiques / mécaniques, fondamentales ou finalisées.



3. Prix étudiant

Chaque dossier doit présenter le résultat d'un projet étudiant datant de moins de 2 ans à la date de la biennale (ou avec une mise à jour significative depuis moins de 2 ans). La thématique est l'acoustique, la science du son, et le dossier doit comporter des éléments attestant de l'originalité des recherches menées pour aboutir à ce résultat. La réalisation peut être un objet / matériel nouveau, ou une méthode, un logiciel innovant.

Candidatures

Critères pour candidater

Pour les catégories 1 et 3, un seul dossier par entreprise ou par étudiant / groupe d'étudiants est admis.

Pour la catégorie 2 (jeune chercheur), la soutenance de thèse doit avoir eu lieu entre septembre 2019 et décembre 2021.

Contenu du dossier de candidature attendu

Pour les catégories 1 et 3, le candidat doit compléter le formulaire de candidature disponible sur le site de Le Mans Sonore avec ses coordonnées et les informations principales du projet. Une vidéo d'une durée maximale de 3 minutes (**hébergée sur Youtube, Vimeo, ... en accès privé**) est également à envoyer lors du dépôt de candidature en renseignant le lien au sein du formulaire.

Pour la catégorie 2 (jeune chercheur), le candidat doit compléter le formulaire de candidature disponible sur le site de Le Mans Sonore, et joindre un CV scientifique détaillé,

les rapports de soutenance, un lien actif vers le mémoire de thèse et toute annexe jugée utile à l'analyse du dossier. **Aucune vidéo n'est demandée.**

Critères et processus de sélection

Les critères généraux retenus par le jury seront les suivants :

- Originalité, qualité des recherches menées ou ayant mené aux réalisations présentées
- Clarté, originalité et qualité de la présentation des réalisations et des recherches menées
- Impact avéré ou potentiel des recherches ou des réalisations présentées

Tous les candidats recevront une évaluation argumentée du jury. Les lauréats seront attendus lors de la remise des prix en janvier 2022 pour se voir remettre le trophée de leur catégorie et présenter succinctement leurs réalisations.

Le processus de sélection est le suivant :

- **Date limite des candidatures – 11 janvier 2022 à 12h**
- Qualification des projets et jury : Mi- janvier 2022
- Présentation des lauréats et remise des prix : 27 janvier 2022 à 17h

Jury

Le jury sera composé d'experts qui évalueront toutes les soumissions. Il récompensera les meilleurs projets. Le jury étant souverain, le choix des lauréats ne pourra être contesté de quelque manière que ce soit. La composition du jury sera communiquée sur le site internet de Le Mans Sonore.

Récompenses

Les lauréats recevront un trophée conçu spécifiquement pour ce concours et verront leurs projets exposés sur le site de la Biennale Internationale du Son. Il n'y aura qu'un lauréat par catégorie. Les prix par catégorie seront communiqués sur le site internet de Le Mans Sonore.

Conditions générales du concours

Tous les auteurs, personnes ou sociétés, impliqués dans le dispositif qui fait l'objet de la candidature sont soumis au droit d'auteur et sont éligibles. Les candidats peuvent postuler à titre personnel ou en équipe.

Le prix sera présenté et reçu en personne lors de la cérémonie en janvier 2022, pendant la biennale Le Mans Sonore.

Veillez vous assurer que toutes les informations (nom du projet et de la société, par exemple) sont correctes pour la communication.

Les participants acceptent de respecter les règles de la compétition.

Il est entendu que les participants acceptent tous les termes et conditions énoncés une fois la soumission effectuée.

Les participants confirment qu'ils ont obtenu l'autorisation légale de participer au concours selon les termes et conditions énoncés précédemment.

Les participants seront tenus responsables des dommages causés aux personnes et aux entreprises si violation des présentes conditions générales.

Les règles du concours sont régies et interprétées conformément au droit français et sont soumises à la compétence exclusive des tribunaux français.

Les participants garantissent qu'ils ont obtenu l'accord des détenteurs des droits respectifs, dans le cas où le travail soumis contient des éléments appartenant à d'autres parties, pour que Le Mans Sonore utilise ces composants dans le cadre des formulaires de publication et communications possibles.

Les participants accordent à Le Mans Sonore un droit d'utilisation, pour publier, fournir un accès public sur Internet et faire usage, corporel ou incorporel, des documents soumis dans les médias imprimés et autres médias numériques.

Vous avez des questions? Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante :
concours.lms@lemans.fr